

Tarifs et Inscriptions

L'inscription à la randonnée comprend les ravitaillements, **l'initiation au Biathlon**, l'accès aux vestiaires et aux douches, au lavage VTT et au **repas avec animations musicales sous chapiteau chauffé**.

- Randonnée VTT Experte : **20 €**
- Randonnée VTT Familiale : **15 €**
- Randonnée Pédestre : **12 €**

Bulletin et chèque d'inscription à retourner avant le 4 mai 2018 à :

**E.S.S.S. - Randonnée du Saugeathlon
1 bis, Rue de Nangein - 25300 ARÇON**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Tél : _____ Date de naissance : _____

DROIT DES IMAGES

Les participants accordent sans réserve, à l'organisation, le droit de disposer de leur image à des fins publicitaires ou non, sans aucune forme de rétribution directe ou indirecte.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je renonce dès aujourd'hui à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, devant l'organisation de la randonnée du SAUGEATHLON. Ceci concerne en particulier toute revendication en cas de décès, blessures, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant au cours de l'épreuve ou lors des voyages d'aller et de retour, ainsi que pendant le séjour, dans le cadre de la participation à la manifestation.

J'ai bien pris note qu'en refusant de signer cette décharge de responsabilité, l'organisation de la randonnée du SAUGEATHLON se réserve le droit de refuser ma participation. Je perds alors tout droit au remboursement des sommes versées pour participer à la randonnée.

Je m'engage sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication médicale relative à la pratique du VTT ou à la marche à pied.

Le participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement et y adhère sans réserve.

Fait à _____ le _____

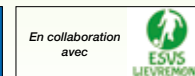
Signature des parents pour les participants mineurs

Randonnée VTT & Pédestre du Saugeathlon avec initiation au Biathlon



Dimanche 6 mai 2018

Maisons-du-Bois - Lièvremont



Dénivelé et parcours

● Randonnée VTT Experte - 42 km.

Dénivelé 914 m.

20 €



● Randonnée VTT Familiale - 17,5 km.

Dénivelé 304 m.

15 €



● Randonnée Pédestre - 9 km.

12 €



Règlement

La randonnée VTT n'est pas une compétition.

A ce titre, un certificat médical n'est pas obligatoire. Cependant le participant reconnaît pratiquer une activité sportive régulière et atteste sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication de santé relative à la pratique du VTT.

Un bon vététiste et un bon randonneur respectent l'environnement...

Merci de garder vos déchets et emballages dans les poches.

Des poubelles seront disposées sur les ravitaillements et à l'arrivée.

Article 1 : Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

Article 2 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation avant, pendant et après la randonnée.

Article 3 : Les participants doivent respecter les règles du code de la route dans les parties du circuit empruntant les voies soumises à ce code. Les circuits se déroulent sur des voies ouvertes à la circulation.

Article 4 : Les participants s'engagent à respecter les décisions que pourraient prendre les organisateurs dans une situation d'urgence ou pour des modalités relatives à l'organisation de la manifestation.

Article 5 : Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs qui devront être sous la responsabilité d'un adulte pendant tout le parcours.

Article 6 : Les organisateurs ne pourront pas être tenus pour responsable en cas de défaillance physique ou psychique du participant.

Article 7 : Les participants s'engagent à respecter les espaces naturels traversés et les propriétés privées ouvertes dans le cadre de la manifestation.

Article 8 : L'organisation se réserve la possibilité de mettre en place des portails horaires sur les parcours, et de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour orienter les vététistes sur un parcours adapté à leur niveau.

Article 9 : L'organisation se réserve la possibilité de changer les parcours prévus initialement (distances et dénivelés annoncés) suivant les conditions météorologiques ou autres.

Article 10 : Les incidents matériels relèvent de la compétence des participants.

Article 11 : Aucun remboursement des inscriptions sauf en cas d'annulation du fait de l'organisation.

Informations pratiques

Accueil et départ : Centre d'accueil de Maisons du Bois - Lièremont.

Parking conseillé : Eglise de Lièremont.

Horaires : Accueil et inscriptions à partir de 7h30.

Départ Randonnée VTT Experte à partir de 8h30 jusqu'à 9h15.

Départ Randonnée VTT Familiale à partir de 9h30 jusqu'à 10h15.

Départ Randonnée Pédestre à partir de 9h00 jusqu'à 9h45.

Arrivée : Centre d'accueil de Maisons du Bois - Lièremont.

Ravitaillements : 2 ravitaillements pour la Randonnée VTT Experte.

1 ravitaillement pour les Randonnées VTT Familiale et Pédestre.

Repas : Servis sous chapiteau chauffé jusqu'à 14h et avec animations musicales.

Vestiaires, douches et lavage VTT : Disponibles aux participants jusqu'à 13h30.

Initiation Biathlon : Séance de tir à 50 mètres avec carabine 22 long rifle au stade Florence Baverel à mi-chemin des parcours de randonnée.

Assurance : L'organisateur a souscrit une assurance RC pour tous les participants.

Contact, renseignements : Entente Sportive Saugette de Ski - Tél. 03.81.38.10.11

esss.montbenoit@nordnet.fr - www.saugeathlon.com ou **Daniel Chabod** - E-mail : danielchabod@sfr.fr